

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Délibération n° 2013-06-01 du 12 juin 2013 portant approbation de la convention nationale pluriannuelle multipartite d'objectifs et de moyens pour l'emploi des travailleurs handicapés

NOR : AFSX1330466X

Le comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment ses articles 26, 36, 64, 97 et 98;

Vu la loi n° 2011-901 du 28 juillet 2011 tendant à améliorer le fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées et portant diverses dispositions relatives à la politique du handicap, et notamment son article 12;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 relatif au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, et notamment ses articles 2, 3, 12 et 18;

Vu le projet de convention nationale pluriannuelle multipartite d'objectifs et de moyens pour l'emploi des travailleurs handicapés;

Après en avoir délibéré,

Décide :

1. Le projet de convention nationale pluriannuelle multipartite d'objectifs et de moyens pour l'emploi des travailleurs handicapés est approuvé.

2. Les dépenses résultant de l'application de la présente délibération seront imputées sur les crédits d'intervention du Fonds.

3. Le directeur du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargé de la diffusion et de la mise en œuvre de la présente délibération, qui sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2013-06-01 portant approbation de la convention nationale pluriannuelle multipartite d'objectifs et de moyens pour l'emploi des travailleurs handicapés :

Nombre de membres présents : 19.

Prendent part au vote : 19.

Délibération adoptée par : 19.

Nombre de voix « Pour » : 19.

Nombre de voix « Contre » : 0.

Abstention : 0.

Fait le 12 juin 2013.

Le président,
A. MONTANÉ

Le directeur,
J.-C. WATIEZ